



DOSSIER DE PRESSE

TRAVAUX SUR LA RN12

Commune de Lalacelle et St Denis-sur-Sarthon

- **Réhabilitation complète de la buse dite de Bas-Crochet (L'Orne) et réfection de la chaussée de la RN 12 sur un linéaire de 8 km.**
- **Le phasage des travaux a été conçu pour limiter au maximum l'impact sur la circulation.**

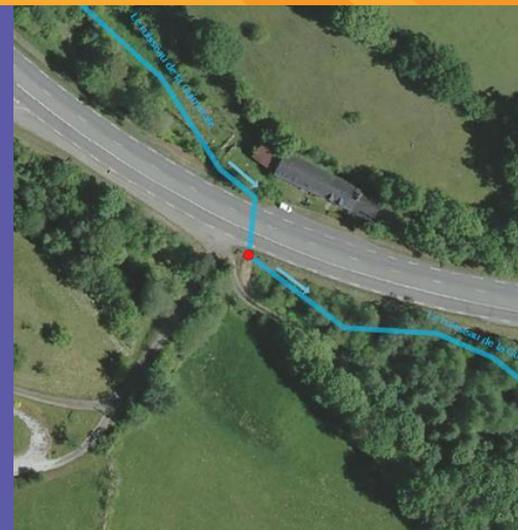
➔ **Du 30 juin au 10 octobre 2025**

Une fermeture totale de la RN 12 est prévue du 11 au 29 août 2025, pour permettre la réfection complète de la buse du Bas-Crochet.

GARANTIR UN RÉSEAU ROUTIER SÛR, PERFORMANT ET DURABLE

La Direction interdépartementale des routes Nord-Ouest est le gestionnaire des routes nationales et autoroutes non concédées sur trois régions : principalement en Normandie et Centre-Val de Loire, mais aussi dans les Hauts-de-France. Elle œuvre au quotidien pour maintenir un réseau routier fiable, sécurisé et concevoir les routes de demain dans une optique de transition écologique et énergétique, de décarbonation et d'un moindre impact sur la biodiversité.

Dans ce but, l'État investit 2 millions d'euros pour la sécurité des usagers de la RN 12.



RÉHABILITATION COMPLÈTE D'UN OUVRAGE D'ART POUR SÉCURISER L'INFRASTRUCTURE ROUTIÈRE

Des travaux de réhabilitation complète de la buse du Bas-Crochet auront lieu du 30 juin au 10 octobre 2025. L'ouvrage est situé sous la RN 12 entre Lalacelle et Saint-Denis-sur-Sarthon (Orne, Normandie). Précisément au kilomètre 81,24.

POURQUOI CES TRAVAUX ?

L'ouvrage d'art est fortement dégradé. Les dernières inspections ont fait état de fissures et de chute de blocs de pierre. La buse est également composée de trois voûtes qui soutiennent la chaussée située au-dessus, chacune supportant le poids de la route. Or les matériaux, notamment métalliques, sont usés par la corrosion, ce qui fragilise la structure. L'ouvrage pourrait s'effondrer à termes au passage d'un véhicule extrêmement lourd (un transport exceptionnel par exemple) et entraîner la fermeture de la RN 12. Par conséquent, la buse du Bas-Crochet a été évalué comme un ouvrage nécessitant une intervention dans un délai court.

OBJECTIF >> Garantir la sécurité des usagers et la continuité du trafic.

QUELLE EST LA NATURE DES TRAVAUX ?

Ce sont des travaux lourds de génie civil. Il ne s'agit pas d'un simple entretien ou d'une réparation superficielle, mais bien d'une reprise complète de structure de la buse. Elle est démolie entièrement et reconstruite totalement. Ce qui oblige pour un temps restreint de fermer la RN 12 à cet endroit.

RÉFECTION SIMULTANÉE DE LA CHAUSSÉE DE LA RN 12 POUR MASSIFIER LES TRAVAUX

POURQUOI CES TRAVAUX ?

L'état de la RN 12 ne nécessite pas une intervention d'urgence mais la Direction interdépartementale des routes Nord-Ouest profite des travaux menés sur l'ouvrage d'art et des restrictions de circulation, pour intervenir sur la chaussée. Le but est de limiter la durée globale du chantier, et d'éviter à l'avenir de nouvelles fermetures sur cet axe à fort trafic.

QUELLE EST LA NATURE DES TRAVAUX ?

Il s'agit d'un entretien préventif. L'entreprise Eurovia renouvelle entièrement la couche de roulement sur un linéaire de 8 km, entre Lalacelle (kilomètre 83,55) et Saint-Denis-sur-Sarthon (kilomètre 77,4). Certaines sections bénéficieront de renforcements structurels : remplacement des couches dégradées, ajout de couches d'enrobés, pose de nouveaux matériaux.

OBJECTIF >> Rendre la route plus résistante et plus sûre sur le long terme.

OUVRAGES D'ART : UNE SURVEILLANCE RENFORCÉE

Les ouvrages d'art de nos routes sont particulièrement surveillés. Chaque année, ils font l'objet d'un contrôle pour évaluer leur état, constater d'éventuels désordres et lister les travaux d'entretien. Tous les trois ans, la visite de surveillance approfondit l'examen en allant visiter des parties plus difficiles d'accès. Et tous les 6 à 9 ans, des moyens techniques avancés sont déployés pour mener une inspection en profondeur. Sur la base de cette surveillance chaque année la DIR programme pour ses ouvrages des entretiens courants, des entretiens spécialisés voire des réparations.



Le montant des travaux s'élève à

2 M€



Environ **4 000**

véhicules par jour circulent dans chaque sens sur la section concernée de la RN12.



20%

de poids lourds, soit environ 800 poids lourds par jour



Aux heures de pointe (de 17h à 18h), le trafic atteint

349 véhicules par heure.

UN CHANTIER CONÇU POUR RÉDUIRE L'IMPACT POUR LES USAGERS

En menant de nombreuses consultations, notamment auprès des entreprises, la Direction interdépartementale des routes Nord-Ouest a pu concevoir le chantier le moins impactant possible pour les usagers. Les travaux auront lieu principalement durant la période estivale, entre le 30 juin et le 5 septembre 2025, et ils sont organisés selon un phasage précis.

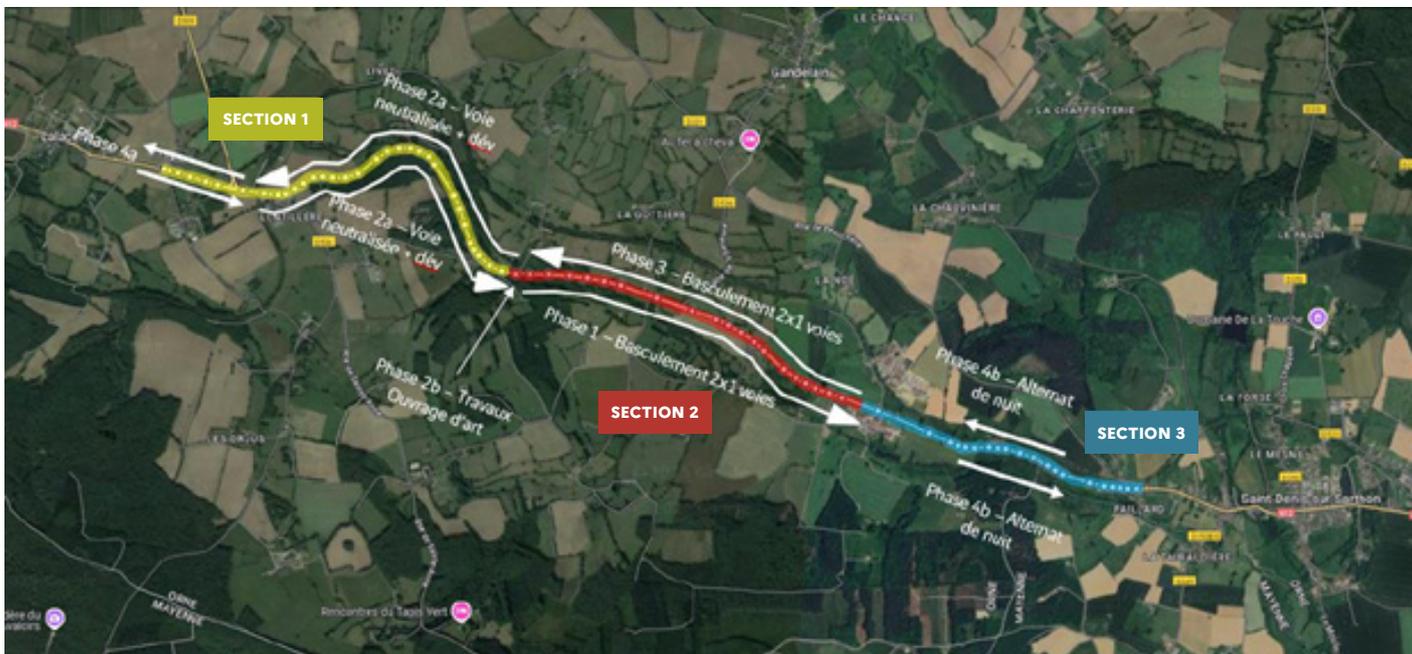
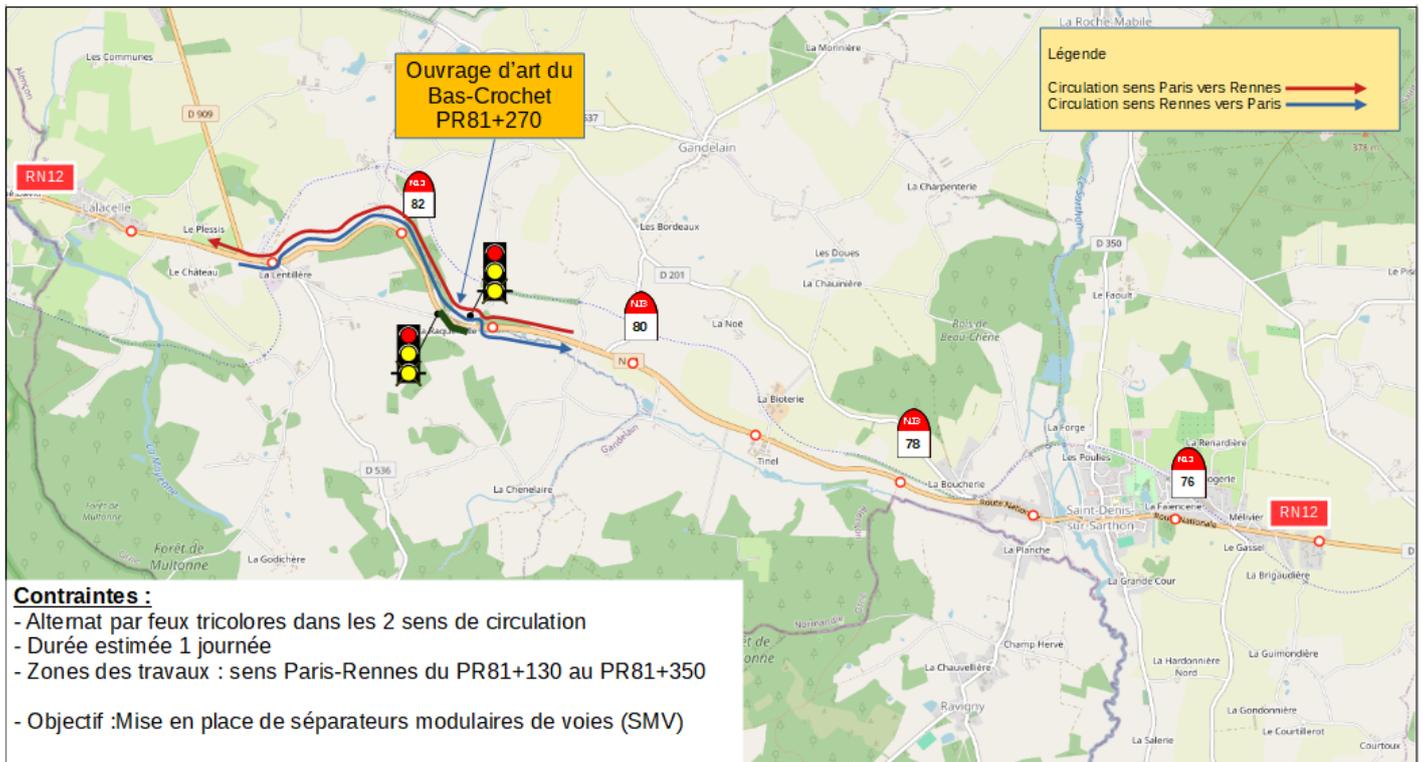


Schéma récapitulatif du phasage des travaux de ce marché subséquent

PHASE	NATURE DES TRAVAUX		RESTRICTIONS PRINCIPALES	DURÉE ESTIMÉE
Phase préparatoire	Mise en place de séparateurs modulaires de voies dans le sens Paris-Rennes entre les kilomètres 81,13 et 81,35.		Alternat par feux tricolores dans les deux sens.	1 jour
PHASE 1 Fin juillet / début août	Travaux ouvrage d'art et réfection de la chaussée sur la section 2x2 voies dans le sens Rennes vers Paris entre les kilomètres 81,2 et 79,2.		Neutralisation de la voie du sens Rennes-Paris, avec un basculement sur la voie opposée.	3 semaines
PHASE 2 Du 11 août au 29 août	Travaux sur l'ouvrage d'art du Bas-Crochet et réfection de la chaussée entre les kilomètres 83 et 80,370.		Fermeture totale de la RN12 et déviations prévues (voir encadrés).	2 semaines
PHASE 3 Fin août à début septembre	Travaux sur l'ouvrage d'art et réfection de la chaussée entre les kilomètres 81 et 79,2 sur la section 2x2 voies.		Neutralisation de la voie dans le sens Rennes vers Paris puis de la voie dans le sens Paris vers Rennes, avec un basculement sur la voie opposée.	3 semaines
Mi-septembre	Travaux de la chaussée dans les deux sens entre les kilomètres 83,6 et 83.		Travaux de nuit : alternat par feux tricolores entre 22h et 6h du matin.	1 semaine
Mi-septembre à début octobre	Travaux de réfection de la chaussée dans les deux sens, entre les kilomètres 79,2 et 77,4.		Travaux de nuit : alternat par feux tricolores entre 22h et 6h du matin.	3 semaines

FERMETURE TOTALE DU 11 AU 29 AOÛT 2025

Les travaux prévoient des opérations sensibles qui pourraient provoquer un affaissement soudain de la chaussée. Pour écarter tout risque d'accident, la RN12 sera donc **totale** fermée à la circulation du 11 au 29 août. Des déviations par les routes départementales ont été organisées durant cette période avec un **parcours de 64 km supplémentaire**, et un **temps additionnel de 50 minutes**. Le choix de la période estivale permet de réduire l'impact sur le trafic.

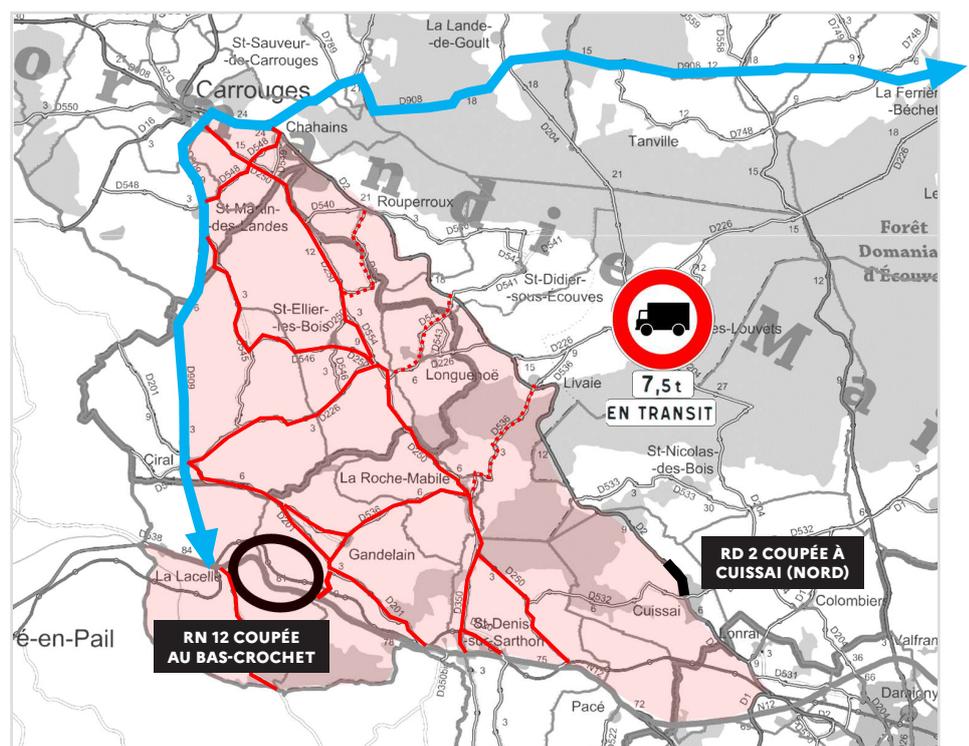


DES RESTRICTIONS SUPPLEMENTAIRES POUR LES POIDS LOURDS

Pendant la fermeture totale de la RN 12, entre le 11 et le 29 août, les poids lourds de plus de 48 tonnes devront suivre une déviation importante (en bleu sur le schéma).

Toutes les autres routes locales (en rouge sur la carte) leur sont interdites pour éviter leur saturation, limiter les nuisances dans les communes traversées et garantir la sécurité de ces routes secondaires qui ne sont pas dimensionnées pour accueillir un trafic de poids lourds trop important. Ils devront passer par Le Mans.

- 10** Coupure RN 12
- 01** Coupure RD 2 (Cuissai)
- Déviation N12
- Secteur avec RD locales Interdites pendant la chantier au transit « transport marchandises > 7,5T »
- RD locale proposée en état des lieux initial (pointillé = liée à coupure RD 2)



RESTAURER LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DU COURS

La buse de Bas-Crochet a été construite pour permettre le passage du ruisseau de Guimeraie sous la RN12. Sa réhabilitation est aussi l'occasion pour la Direction interdépartementale des routes Nord-Ouest de répondre à des enjeux environnementaux.

➔ Le radier, un obstacle pour les poissons

L'ouvrage d'art repose sur une fondation en béton, le radier. Mais cette dalle est positionnée plus haut que le niveau naturel du ruisseau. Elle crée alors une marche d'un côté ou une chute verticale de l'autre. De ce fait, elle devient un obstacle infranchissable pour les poissons, notamment l'été quand le niveau de l'eau est trop bas. Le radier est aujourd'hui un frein à la migration, à la reproduction, et à la dispersion des espèces aquatiques.

➔ Rétablir l'écosystème local

Les travaux prévoient de supprimer le radier et de le remplacer par une « paillasse » en béton armé (indispensable pour supporter les charges de la route). Mais celle-ci est conçue pour redonner vie au ruisseau, favoriser la circulation des espèces aquatiques (en particulier la truite commune), et limiter la dispersion d'espèces invasives (en particulier la Renouée du Japon). Le but est de préserver l'écosystème local.



4 MESURES POUR LIMITER L'IMPACT DU CHANTIER SUR L'ENVIRONNEMENT



➔ Respect des périodes sensibles

Les travaux sont programmés durant l'été, de manière à éviter les périodes de reproduction et de migration de la faune aquatique et terrestre.

➔ Réduction de l'empreinte environnementale

Le chantier privilégie l'emploi de matériaux recyclés pour réduire son empreinte carbone. Par ailleurs, le tri, le stockage et la collecte des déchets sont organisés pour empêcher la pollution des sols et de l'eau. De même que des dispositifs de collecte des eaux usées et des bassins temporaires sont mis en place pour éviter tout rejet polluant dans le milieu naturel.

➔ Limitation de l'emprise au sol

Le chantier a été organisé pour réduire au maximum la surface impactée, et limiter ainsi la destruction de milieux naturels. Les amphibiens et les reptiles sont en effet préservés par ces mesures.

➔ Revégétalisation immédiate

Les zones mises à nu seront rapidement revégétalisées avec des espèces locales pour restaurer les habitats et éviter l'érosion.

DIR | DIRECTION
NORD OUEST | INTERDÉPARTEMENTALE
DES ROUTES NORD-OUEST

CONTACT PRESSE

Direction interdépartementale des routes Nord-Ouest :
Serge Gaillard - 06 47 06 94 04 | serge.gaillard@developpement-durable.gouv.fr
Plus de renseignements sur www.dirno.fr